

Sommaire

Avis de convocation et ordre du jour	02
Message du président	03
Conseil d'administration	04
Rapport du directeur général	05
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	07
Mise en marché	09
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnementale pour l'année 2017	17
L'administration et sa structure	19

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Date: Le mardi 1^{er} mai 2018
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma
Heure: 19h00 (inscription à partir de 17h00)

À tous les membres,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra l'Assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 1^{er} mai 2018 à 19 heures, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma. **Prenez note qu'un goûter sera servi à partir de 17 heures. Bienvenue à tous!**

Donné à Jonquière, le 15 février 2018.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation et ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Ratification des administrateurs
 - Secteur 1 • Secteur 5 • Secteur 8
5. Clôture de la séance

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Date: Le mardi 1^{er} mai 2018
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma
Heure: 19h30 (inscription à partir de 17h00)

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean) tiendra son Assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 1^{er} mai 2018 à 19h30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma.

Donné à Jonquière, le 15 février 2018.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

(Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Message du président
6. Rapport d'activité 2017
7. Présentation des états financiers
8. Nomination de l'auditeur indépendant
9. Résolutions
10. Allocutions
11. Divers
12. Clôture de la séance

MESSAGE DU PRÉSIDENT



La dernière année qui s'est écoulée nous aura permis de constater à nouveau les importantes retombées économiques que génèrent les activités des producteurs de la région. En effet, malgré un climat plutôt morose en début d'année où nous craignons les effets négatifs des mesures protectionnistes américaines sur les marchés du bois d'oeuvre, nous avons plutôt connu une excellente année dans la mise en marché du bois résineux. Les producteurs de la région injectent près de vingt-trois millions de dollars dans l'économie régionale et ce, même si nous n'avons pas de marché encore pour notre bois feuillu. Il s'agit de retombées importantes qui se répercutent dans l'économie de l'ensemble des communautés de la région. Les producteurs ont plus d'argent à dépenser dans leur milieu, les entreprises de transport en bénéficient et les municipalités et les gouvernements collectent des taxes et impôts. Bref, tout le monde en sort gagnant.

Mais pour en arriver là, outre la nécessité d'avoir un climat économique favorable, le rôle des producteurs doit être reconnu et ils doivent surtout avoir la possibilité d'être actifs sur leurs boisés sans trop de contraintes administratives et réglementaires. Oui, nous avons un rôle important à jouer dans la conservation des milieux humides, la protection de certains habitats, le maintien de la qualité des cours d'eau et la protection des paysages et nous sommes prêts à en prendre la responsabilité, mais nous devons être supportés dans cette tâche.

Pour ce faire, il est primordial que tous nos paliers de gouvernement qui mettent en place ces réglementations soient sensibles à cette réalité. Il faut qu'ils apprennent à mieux évaluer les impacts de leurs actions sur les activités des producteurs. Il faut qu'ils pensent à des mesures qui évitent les contraintes administratives inutiles et coûteuses et qu'ils pensent plutôt à des mesures éducatives et incitatives. Et pour s'en assurer, ils doivent travailler avec nous dans l'élaboration de ces réglementations.

D'ailleurs, nous serons proactifs dans ce domaine puisque nous avons décidé d'entreprendre une tournée de toutes les municipalités régionales de comté de la région au cours de la prochaine année afin de les sensibiliser à l'importance des retombées générées par les producteurs dans leur milieu et sur la nécessité de travailler ensemble.

La région en sortira gagnante j'en suis certain!

Pierre-Maurice Gagnon
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

M. PIERRE-MAURICE GAGNON – SECTEUR 6
5020, chemin du Petit Parc, La Baie G7B 0A1
Tél. : 418 544-7595

VICE-PRÉSIDENT

M. NORMAND ROY – SECTEUR 1*
620, rue Girard, St-Prime G8J 1P6
Tél. : 418 251-4917



EXÉCUTIF

M. ROGER ALLARD – SECTEUR 3
1824, 1^{er} Rang, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix G8G 1M7
Tél. : 418 349-8473



VALÈRE BOIVIN – SECTEUR 8*
1800, rue Principale, Labrecque GOW 2S0
Tél. : 418 481-2627



M. TONY POTVIN – SECTEUR 2
173, chemin Baie des Cèdres, Chambord GOW 1G0
Tél. : 581 816-0134



ADMINISTRATEURS

M. PHILIPPE POIRIER – SECTEUR 7
1221, rue Principale, Sainte-Élizabeth-de-Proulx G8L 8A2
Tél. : 418 276-2946



M. RÉMI GAGNÉ – SECTEUR 5*
24, rue St-Jean-Baptiste, L'Anse-St-Jean GOV 1J0
Tél. : 418 272-2874



M. CAROL BOUCHARD – SECTEUR 4
2694, route Ste-Geneviève, Canton Tremblay G7H 5B2
Tél. : 418 696-3414



* Administrateur sortant

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Malgré l'incertitude qui prévalait dans la première moitié de l'année 2017 à cause des droits compensateurs imposés par les États-Unis sur les exportations de bois d'œuvre, l'industrie de sciage régional a tout de même connu une excellente année. La hausse des prix du bois d'œuvre sur les marchés américains combinée à un dollar canadien favorable ont permis aux scieries de la région de produire à leur pleine capacité malgré les taxes à payer sur les exportations. Conséquemment, la demande pour le bois résineux de la forêt privée s'est maintenue tout au long de l'année. De plus, la prévisibilité que nous a procurée le contrat à long terme que nous avons signé avec Produits forestiers Résolu a permis aux producteurs de la région de mieux planifier leurs opérations et de livrer les volumes de bois prévus à cette entente.

La situation des marchés pour les bois feuillus, quant à elle, n'a pas évolué au cours de la dernière année. Même si la demande et les prix du panneau gaufré se sont aussi appréciés au cours de l'année, l'usine de Chambord n'a pas encore repris ses opérations. Cependant, plusieurs signaux encourageants, comme l'émission d'une garantie d'approvisionnement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et l'embauche de personnel au cours de l'année, nous permettent de croire en une réouverture à court terme. La prochaine année sera déterminante dans ce dossier.

L'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) qui affecte les forêts privées de la région depuis de nombreuses années a continué à retenir notre attention au cours de la dernière année. Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, a finalement annoncé au printemps 2017 un programme de dix millions de dollars pour la pulvérisation aérienne d'insecticide biologique contre la TBE dans les petites forêts privées du Québec. La mise en place et la gestion de ce programme ont été confiées à la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM). On se souvient que le Syndicat et ses partenaires régionaux des agences et des sociétés sylvicoles avaient procédé, au printemps 2016, à la mise en place d'un projet pilote de pulvérisation sur près de 1 200 ha de forêts privées de la région. Nous aimons croire que cette initiative a été un déclencheur dans l'obtention de ce programme gouvernemental. Malheureusement, aucune pulvérisation n'a été réalisée au cours de l'année 2017 qui a plutôt été consacrée à la planification du programme. Nous comptons donc sur la prochaine année pour voir enfin les premiers arrosages dans la région.

Il est aussi important de souligner que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a procédé à l'évaluation périodique de nos interventions dans la mise en marché lors d'une séance publique qui s'est déroulée en février 2017. L'objectif de cet exercice est de s'assurer que notre plan conjoint et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché ordonnée du bois. Plusieurs intervenants ont participé à cette rencontre. Même si nous sommes encore en attente du rapport officiel de la Régie, les commentaires émis lors de cette séance nous permettent de croire que nos interventions dans la mise en marché ont été pertinentes et efficaces.

Au niveau de l'aménagement, nous continuons toujours à nous impliquer activement dans la gestion des deux agences de mise en valeur des forêts privées de la région. Cette implication nous permet toujours

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

de maintenir les frais administratifs des agences le plus bas possible afin de rendre disponible le maximum d'argent pour les travaux sylvicoles. Nous désirons aussi demeurer un joueur actif dans la gestion du programme de mise en valeur afin de s'assurer qu'il réponde le mieux possible aux besoins des producteurs.

Nous avons aussi maintenu nos efforts dans la certification en maintenant notre système de gestion environnementale ISO 14001 et en travaillant de concert avec deux de nos clients dans le maintien de leur certification de l'approvisionnement en fibre de la forêt privée selon la norme SFI.

J'aimerais, en terminant, souligner l'arrivée d'une nouvelle employée au sein de notre équipe, madame Diane Tremblay qui remplacera madame Denyse Vaillancourt à titre de responsable de la comptabilité et des finances. Je voudrais particulièrement remercier Madame Vaillancourt pour son implication et la qualité de ses services. Et finalement, je voudrais remercier chaleureusement tous les employés qui ont particulièrement eu à coeur les intérêts de l'organisation et de ses membres tout au cours de l'année.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ



LA VOIX

Se faire entendre parmi un ensemble de groupes qui souhaitent le soutien du gouvernement est de moins en moins facile. Les groupes sont plus nombreux. Le besoin exprimé par l'un entre souvent en contradiction avec le besoin d'un autre. Les ressources sont limitées. Le gouvernement préfère donc intervenir aux endroits où les intervenants manifestent un consensus sur les solutions à apporter sur un enjeu donné. En d'autres mots, les élus n'aiment pas jouer les arbitres et préfèrent intervenir là où tous seront contents de leur initiative.

Dans une majorité de cas, il ne suffit donc plus d'être le plus fort, mais le plus rassembleur.

Dans le secteur de la forêt privée, ce concept est vite illustré. Les propriétaires forestiers représentent un groupe de moins en moins homogène puisque leurs profils, leurs motivations et leurs comportements sont davantage diversifiés qu'il y a 30 ans. Les groupes interagissant avec les propriétaires forestiers sont également plus nombreux et leurs services variés. Tous ont des idées précises, et bien à eux, des mesures qui devraient être mises en oeuvre pour favoriser la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises.

Pour ces raisons, la FPFQ a mis de l'avant au cours des dernières années des propositions susceptibles de rallier un maximum de propriétaires forestiers et d'intervenants oeuvrant en forêt privée. Parmi celles-ci, je suis particulièrement fier de :

- l'établissement d'un plan d'action provincial pour gérer les conséquences de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Devant la taille de cette catastrophe, nous n'avons d'autre choix que de nous concerter et cette initiative a déjà entraîné l'injection de 10 M\$ de la part du gouvernement du Québec pour protéger les jeunes plantations et autres investissements sylvicoles par des arrosages d'insecticide biologique entre 2018 et 2021. Nous espérons d'autres annonces à brève échéance pour la remise en production des sites devant être récoltés.
- l'amélioration des incitatifs fiscaux pour soutenir les travaux d'aménagement forestier. Que ce soit l'étalement du revenu de la vente de bois sur 7 ans, la bonification des crédits d'impôt pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier ou la hausse du seuil d'exemption de la taxe sur les opérations forestières, ces mesures furent obtenues par la cohésion de tous les acteurs de la forêt privée.
- la demande d'exemption pour les bois de la forêt privée dans le cadre des négociations sur une éventuelle entente sur les exportations de bois d'oeuvre résineux aux États-Unis. Voilà un autre exemple de revendication qui obtient l'assentiment d'une vaste coalition d'acteurs, dont les gouvernements du Québec et du Canada, les associations de propriétaires forestiers de toutes les provinces et un grand nombre d'industriels à travers le pays.

Si pour certaines propositions le ralliement de tous est facile à obtenir, il demande davantage de discussions pour d'autres. De plus, ce ralliement suppose la réalisation d'études pour appuyer nos revendications et de complexes initiatives de communication pour bien les expliquer à tous. À cet effet, la FPFQ y consacre une bonne partie de ses ressources. Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite d'ailleurs à vous abonner à notre bulletin Forêt de chez nous PLUS pour suivre nos démarches.

Ce travail n'est pas uniquement nécessaire pour établir des consensus sur les mesures à revendiquer. Il permet également d'établir un groupe d'interlocuteurs représentatifs et crédibles pour échanger avec l'État. En d'autres mots, les représentants gouvernementaux ne souhaitent pas échanger avec tous, faute de temps.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ

Par ailleurs, les propriétaires forestiers disposent, par le biais de leur plan conjoint régional, des outils nécessaires pour améliorer les conditions de mise en marché de leurs produits. Cela ne signifie pas nécessairement plus de réglementations pour un producteur de bois, mais une utilisation différente de celles-ci pour tenir compte de l'évolution technologique dans la transmission de l'information et du changement sociologique des propriétaires qui entraîne une mécanisation accrue de la récolte. Encore ici, le partenariat favorisera l'adhésion au travail des syndicats régionaux pour redéfinir leur façon de faire et leur offre de services. À cet effet, de nouvelles initiatives devraient voir le jour en 2018.

De plus, nous avons pu intervenir efficacement en 2017 pour répondre à la consultation du MFFP sur les volumes de bois mobilisables sur le territoire privé, et ainsi favoriser l'application du principe de résidualité visant à protéger l'accès aux bois des forêts privées sur un marché fortement dominé par les bois des forêts publiques. Jamais une si grande quantité de bois des forêts privées ne fut considérée dans les scénarios d'approvisionnement des usines pour la période 2018-2023.

Enfin, nous avons poursuivi nos discussions avec le MDDELCC pour réduire les démarches d'obtention de certificat d'autorisation lorsque les interventions posent un faible risque environnemental. Nous espérons que ces discussions aboutiront en 2018.

Mon regret de la dernière année concerne notre difficulté à mettre en oeuvre une véritable collaboration avec le milieu municipal pour réexaminer la teneur des réglementations sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier. J'espère que leurs représentants entendront cet appel pour réamorcer ces discussions d'une grande importance pour l'avenir de la sylviculture sur les terres privées.

Une année est vite passée, mais nous sommes déjà à pied d'oeuvre pour définir et revendiquer des mesures pour améliorer la politique de protection et mise en valeur des forêts privées. Ce travail ne pourra cependant aboutir sans l'implication de tous; du propriétaire forestier aux associations provinciales, en passant par les acteurs régionaux, qui devront à leur échelle rencontrer maires, préfets, députés et ministres pour faire valoir ces idées.



Pierre-Maurice Gagnon
Président de la Fédération des producteurs
forestiers du Québec

MISE EN MARCHÉ



Les livraisons ont presque atteint la possibilité forestière dans le résineux en 2017. Un volume de 326 000 m³ en épinette, sapin et pin gris a été livré aux scieries de la région. La récolte a été répartie uniformément sur le territoire. Les producteurs du Bas-Saguenay ont été particulièrement actifs au cours de l'année, eux qui sont affectés depuis plusieurs années par l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Les habitudes des producteurs ayant changé considérablement, la récolte du bois a été réalisée en bonne partie par l'entremise d'entrepreneurs forestiers hautement mécanisés. De plus, le service d'entrepreneurs accrédités a été mis à contribution. Il a permis d'offrir aux propriétaires un service adapté à leurs besoins. Enfin, c'est environ 600 producteurs qui ont mis du bois en marché en 2017.

Les livraisons de résineux se sont concentrées chez 4 principaux transformateurs. La plus grande quantité est allée chez Produits Forestiers Résolu et Arbec de l'Ascension. Un important volume est allé chez Lignarex à La Baie et Scierie Girard de Shipshaw. Également, de petites quantités de bois ont été vendues à différents acheteurs pour la construction de maisons en bois rond.

En raison d'excellents résultats sur les marchés du bois d'oeuvre, les prix payés aux producteurs pour le résineux ont été supérieurs à 2016. Les prix finaux 2017 pour le groupe d'essences épinette, sapin et pin gris sont de 58\$/m³ pour le bois tronçonné et 54\$/m³ pour le bois en longueur.

Malheureusement, il n'y a pas eu d'amélioration sur le marché des feuillus. Les producteurs ont dû se limiter à des livraisons de 20 000 m³ aux quelques scieries de tremble de la région et à l'usine de pâte Kraft de St-Félicien. La possibilité forestière étant de 240 000 m³ dans le tremble, force est de constater que le marché est toujours aussi moribond depuis la fermeture de l'usine de panneaux gaufrés. Malgré tout, il y a eu un léger ajustement de prix sur les feuillus en 2017, soit un montant de 0,90\$/m³ sur le tremble, le bouleau, le cèdre et le mélèze.

La réouverture de l'usine de Chambord a été au coeur de plusieurs spéculations en 2017. Certaines actions favorables ont été posées en 2017. Le gouvernement a octroyé un approvisionnement adéquat en forêt publique et les producteurs sont disposés à participer à l'approvisionnement de l'usine. Considérant que les perspectives de marché sont également très bonnes, espérons que la compagnie Norbord saisira l'opportunité qui s'offre à elle.

A stylized, handwritten signature in green ink that reads "Jacques Tremblay".

Jacques Tremblay
Directeur mise en marché

MISE EN MARCHÉ

SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2017

Sciage

Essence	Longueur	Volume livré (m³)
Ép. - Sap. - Pig.	8'	3 773
Ép. - Sap. - Pig.	9'	26 187
Ép. - Sap. - Pig.	10'	13 591
Ép. - Sap. - Pig.	12'	66 752
Ép. - Sap. - Pig.	16'	180 304
Ép. - Sap. - Pig.	21'	22 118
Ép. - Sap. - Pig.	Longueur	10 137
Mélèze	12'	1 890
Mélèze	16'	206
Tremble	8'	1 669
Tremble	10'	9 047
Tremble	12'	1 095
Tremble	16'	13
Bouleau	16'	1 875
Cèdre	8'	763
TOTAL		339 418

Pâtes-panneaux et autres 2017

Essence	Longueur	Volume livré (m³)
Ép. - Sap. - Pig.	Tronçonné	51
Ép. - Sap. - Pig.	Longueur	53
Mélèze	16'	213
Tremble	8'	405
Tremble	10'	609
Tremble	16'	5 029
Cèdre	8'	775
TOTAL		7 134

TOTAUX 346 553

NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR CLASSE DE PRODUCTION

Sciage 2017

Quantité (m³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	285	56
101-200	60	12
201-300	32	6
301-400	28	6
401-500	20	4
501 et +	83	16
TOTAL	508	100

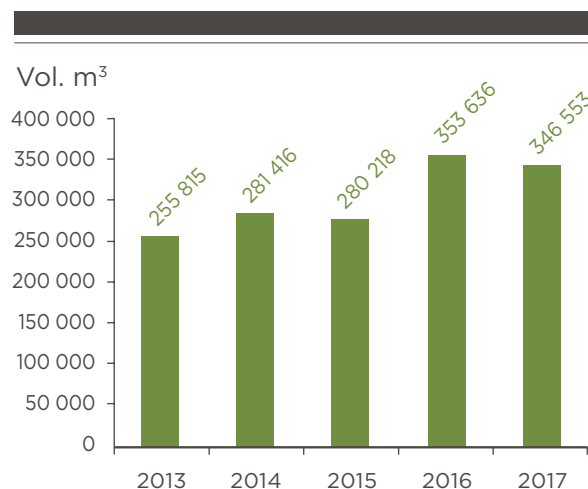
Pâtes-panneaux et autres 2017

Quantité (m³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	20	65
101-200	4	13
201-300	1	3
301-400	1	3
401-500	1	3
501 et +	4	13
TOTAL	31	100

MISE EN MARCHÉ

VOLUME DES VENTES TOUTES ESSENCES (m³)

Période 2013-2017 (5 ans)



SITUATION DES LIVRAISONS 2017 (m³)

Sciage	339 418
Panneaux et autres	7 134
TOTAL	346 552
Total résineux	326 811
Total feuillu	19 742

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS (%)

Valeur à l'usine	100
Producteurs	81,6
Transporteurs	14,4
Administration	1,2
Mise en marché	1,4
Fonds de recherche	1,0
Fonds de mise en valeur	0,4

LISTE FINALE DES PRIX 2017

Destination sciage (\$ / m³)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette - Sapin - Pin gris	Tronçonné	58,00
Épinette - Sapin - Pin gris	Longueur	54,00
Tremble	Tronçonné	30,90
Mélèze	Tronçonné	40,90

Destination panneaux (\$ / m³)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	25,90
Tremble	Longueur	22,90

Destination pâte et biomasse (\$ / tmv)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	25,90
Tremble	Longueur	22,90

PLANIFICATION FORESTIÈRE

PROGRAMMES D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Au cours de l'année 2017, les Agences de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean et du Saguenay ont investi 3 230 640 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une augmentation d'environ 9,8 % par rapport au montant engagé dans l'année précédente, principalement due à une hausse du budget supplémentaire alloué par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour la mobilisation des bois.



Ainsi, la contribution du MFFP pour le Programme régulier a été de 2 560 250 \$ et celle pour le programme de mobilisation des bois s'est élevée à 424 475 \$. De plus, nous avons réussi à obtenir 13 000 \$ du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) en 2017, ce qui représente 11 hectares de travaux d'entretien de plantation et d'éclaircie précommerciale de plus dans les forêts privées de la région. Le reste du montant investi dans les travaux sylvicoles provient du fonds de roulement des agences et des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés en provenance de forêt privée à raison de 1 \$/m³.

La répartition des budgets par agence de mise en valeur est la suivante :

Répartition des budgets des Agences régionales de mise en valeur
des forêts privées de la région du Saguenay-Lac-St-Jean
Année 2017-2018

	Agence du Saguenay	Agence du Lac-St-Jean	Total	%
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	964 508 \$	2 266 132 \$	3 230 640 \$	95,8 %
Administration (prévisions)	50 700 \$	57 562 \$	108 262 \$	3,2 %
Vérification opérationnelle	10 358 \$	22 334 \$	32 692 \$	1,0 %
TOTAL	1 025 566 \$	2 346 028 \$	3 371 594 \$	100 %

Cette année, les agences ont investi 95,8 % de leur budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur sur le terrain et maintenu les frais d'administration à 3,2 % du budget total. Totalisant 32 692 \$, les frais de vérification opérationnelle représentent 1 % du budget total.

Cette excellente performance prouve encore cette année que la stratégie de gestion des agences maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, les agences de la région figurent toujours parmi les plus performantes du Québec.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici les principaux travaux réalisés dans le cadre des différents programmes d'aide à la mise en valeur au 14 mars 2018 :

Travaux sylvicoles	Agences		
	Saguenay	Lac-St-Jean	Total Sag-Lac
Préparation de terrain	205 ha	605 ha	810 ha
Reboisement	349 464 plants	1 523 132 plants	1 872 596 plants
Entretien de plantation	165 ha	546 ha	711 ha
Éclaircie précommerciale	97 ha	63 ha	160 ha
Traitements commerciaux	379 ha	241 ha	620 ha
Aide technique mobilisation des bois	17 ha	257 ha	274 ha

LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Deux outils de communication intéressants sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié à deux reprises annuellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région, notamment au niveau de l'état des marchés, des spécifications de façonnage, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier, de la certification environnementale et aussi des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingents (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site internet à l'adresse www.spbsaglac.qc.ca. Ce site a été complètement mis à jour dernièrement. Il est conçu pour renseigner les producteurs sur les différentes activités de l'organisation comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux. Le site est désormais compatible avec les appareils mobiles et contient de nouvelles fonctionnalités telles que l'inscription aux formations et la déclaration des inventaires de bois en ligne. Nous vous invitons à le visiter et à l'utiliser.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de dix-sept ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. Actuellement, au Québec, environ 29 000 propriétaires détiennent leur certificat de producteur forestier et de ce nombre, 1 800 proviennent de notre région. Les propriétaires qui obtiennent leur statut de producteur forestier reconnu deviennent admissibles au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, programme qui sert à financer la réalisation de travaux sylvicoles sur les boisés privés. De plus, il leur permet de bénéficier du programme de remboursement des taxes foncières et ainsi récupérer jusqu'à 85 % du montant des taxes (municipales et scolaires) pour leurs propriétés forestières enregistrées. Les producteurs forestiers reconnus ont aussi accès à une nouvelle mesure fiscale depuis 2016, soit un mécanisme d'étalement du revenu de la vente de bois sur une période maximale de sept ans. La Financière agricole du Québec leur offre également des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres.

Pour obtenir davantage de précisions sur le processus d'enregistrement, veuillez communiquer avec madame Carole Bergeron au 418 542-5666 poste 241.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

FONDS DE RECHERCHE

FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

La mission du Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée consiste principalement à organiser des activités pour les producteurs afin d'améliorer leurs connaissances et de favoriser le partage d'expertise. C'est dans cette optique que plusieurs activités et rencontres ont été organisées en 2017. Voici un bref résumé de celles-ci.

FORMATION

Les nombreux cours offerts aux producteurs ont continué de susciter beaucoup d'intérêt. Parmi ceux-ci, les cours axés sur la santé-sécurité demeurent toujours aussi populaires, démontrant ainsi leur pertinence. Nous constatons également la présence de plusieurs nouveaux propriétaires de la relève dans les groupes, ce qui contribue au dynamisme de l'organisation. En 2017, nous avons donné un total de neuf sessions de formation pour 109 producteurs. Ils se détaillent comme suit : trois cours de techniques d'abattage, deux sur l'entretien et l'affûtage d'une scie à chaîne, un sur l'identification et la cueillette de champignons, deux sur la production de sirop d'érable et finalement un sur la fiscalité du producteur forestier. Les formations ont eu lieu un peu partout en région, notamment à La Baie, Larouche, Alma, Métabetchouan et Saint-Prime. Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte bien poursuivre ce mandat en 2018 et être à l'écoute des nouveaux besoins.

JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème « Faire flèche de tout bois » que la journée forestière s'est déroulée au Site de la Nouvelle-France de St-Félix d'Otis le 9 septembre 2017. Pour l'occasion, le Site de la Nouvelle-France était en activité et il y avait beaucoup d'animation sur le site. Plusieurs exposants de machinerie forestière et autres équipements étaient présents. Lors de cette journée, des démonstrations terrain ont été réalisées. La participation à cette journée a atteint un très bon taux de participation avec environ 700 participants. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur collaboration et leur générosité. Leur présence ainsi que la contribution des représentants de paroisse et des bénévoles ont rendu cette journée possible. Finalement, nous aimerions souligner particulièrement l'implication de l'équipe du Site de la Nouvelle-France qui, par leur dynamisme, ont su réunir les ingrédients gagnants pour une activité réussie. Un gros merci pour cet accueil chaleureux.

VOYAGE D'INFORMATION

En octobre dernier, les représentants de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé dans la région de Lanaudière. Lors de ce voyage, les participants ont pu constater le dynamisme des producteurs privés de cette région et en apprendre davantage sur plusieurs sujets. Nous avons visité plusieurs choses dont une plantation de noyer noir, diverses plantations de peuplier hybride, un secteur d'éclaircie commerciale dans une pinède blanche naturelle, la pépinière de Berthierville ainsi qu'un vignoble avec exposition de tracteurs antiques à St-Gabriel de Brandon. Nous ne pouvons passer sous silence l'excellente collaboration du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, de l'Association forestière de Lanaudière et de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et leur accueil remarquable qui a permis aux participants de passer un agréable séjour.

FONDS DE RECHERCHE

ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe au financement de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités :

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipement forestier
- Relations publiques



Marc-André Dion, Tech.for.
Responsable fonds forestier



RAPPORT DE PERFORMANCE

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2017



ISO 14001

QMI-SAI Global

C'est sur une note positive que s'est terminée l'année 2017 pour notre système de gestion environnementale. Un audit de maintien selon la norme ISO 14001 : 2004 a eu lieu en juin 2017 et celui-ci a permis de vérifier le bon fonctionnement et la performance du système; seulement deux non-conformités mineures relatives à des aspects techniques ont été soulevées. Il s'agissait du dernier audit selon cette version de la norme. En effet, le système devra migrer à la version 2015 d'ici le début de l'été et cela implique beaucoup de changements dans les procédures et la documentation.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. En ce qui concerne le respect des prescriptions de récolte de plus de 4 ha d'un seul tenant, il faudra y apporter une attention particulière car certains éléments devront être améliorés. Dans un autre ordre d'idées, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons à ce niveau l'envoi de quatre-vingts trousseaux environnementaux aux nouveaux membres, lesquelles contiennent notamment une copie du nouveau guide des saines pratiques d'intervention. La collaboration avec Produits forestiers Résolu et Groupe Rétabec s'est aussi poursuivie pour le maintien de leur certification SFI de l'approvisionnement en fibre de la forêt privée. Nous continuons donc à travailler de concert avec ces deux entreprises dans un processus de visites conjointes des opérations et de formation-sensibilisation des producteurs.

La mise en place d'objectifs environnementaux et de cibles à atteindre contribue au principe d'amélioration continue qui est la base du système. Au cours de la dernière année, nous avons beaucoup travaillé sur les services de support technique aux producteurs, notamment au niveau du programme d'accréditation des entrepreneurs de récolte, toujours dans l'optique de concentrer les efforts dans les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. Considérant que les opérations se font de plus en plus de façon mécanisée, il est primordial d'exercer une influence sur la qualité des pratiques forestières de ces entrepreneurs. À un autre niveau, un premier courriel a été envoyé à environ 300 producteurs inscrits sur une nouvelle liste de diffusion qui servira à communiquer avec les membres et les sensibiliser à certains enjeux.

Plus que jamais, la certification environnementale ISO 14001 permet au Syndicat des producteurs de bois de se démarquer comme organisation et d'avoir les moyens de ses ambitions. Il s'agit d'un atout majeur dans le contexte actuel et cela démontre la pertinence de tout le travail qui a été réalisé jusqu'à maintenant.

Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Veuillez prendre note que suite à la révision de certaines normes de vérification, les états financiers de votre Syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'Assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au 418 542-5666 poste 236 ou par courriel au info@spbsaglac.qc.ca.

Merci de votre compréhension!



OUI! J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2017 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

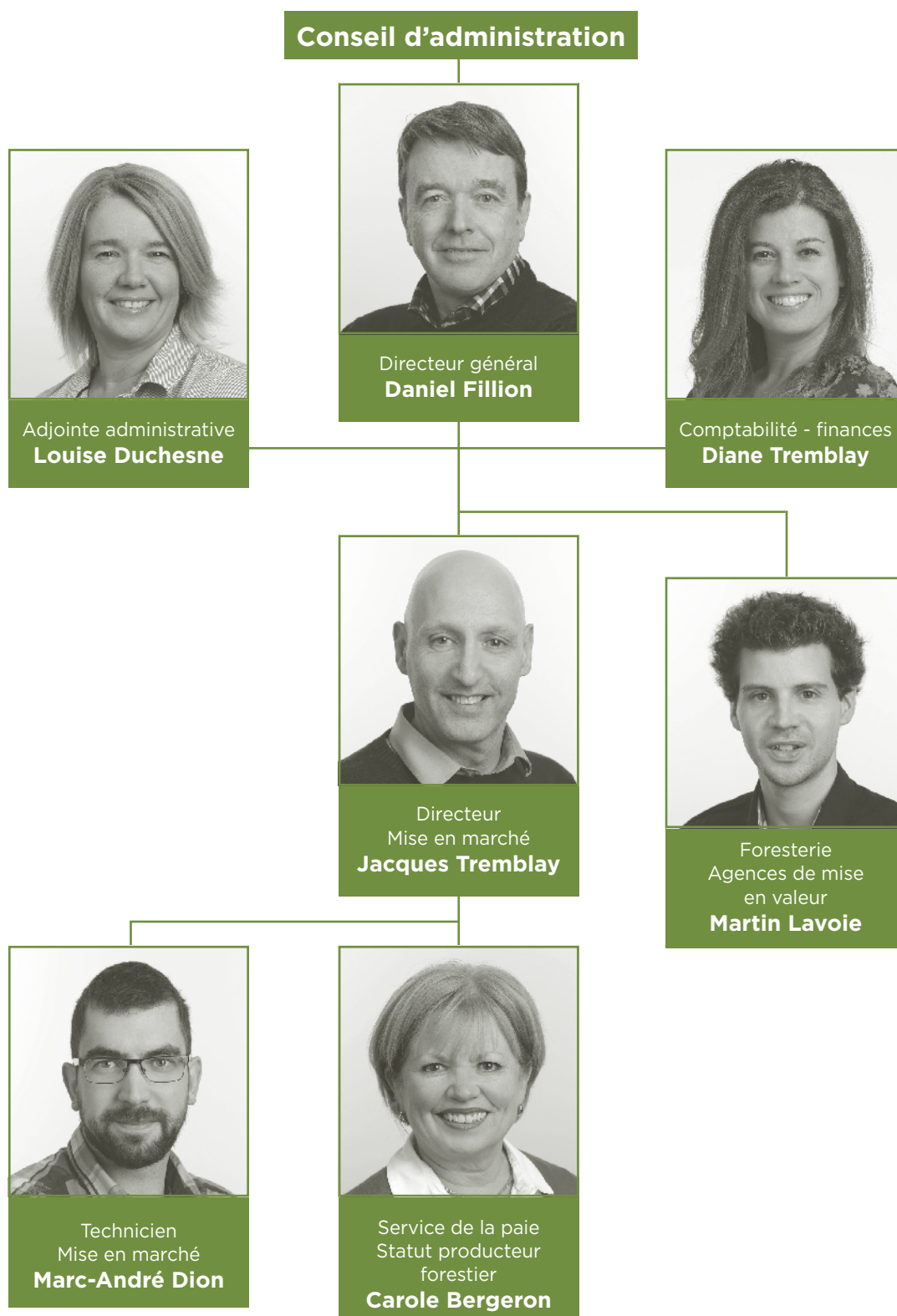
Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Faire parvenir à : Louise Duchesne au 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7

L'ADMINISTRATION ET SA STRUCTURE



This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.